

# Programme TMSpro V2



Réunion de la Commission Santé et Qualité de Vie au Travail  
de la société CSF du 9 juin 2022

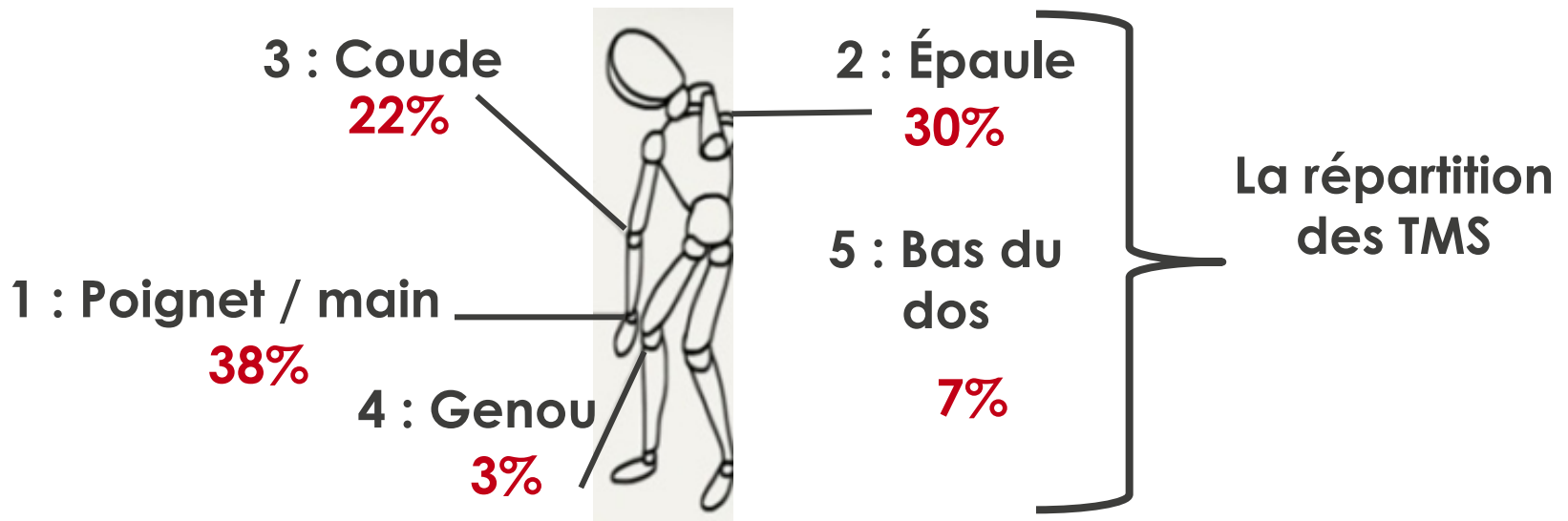
# Programme TMSpro V2

## Déroulement du programme TMSpro V2

### Le Programme National TMS Pro V2 2020-2022

Les **TMS** regroupent un ensemble de maladies affectant principalement les muscles, les tendons, les nerfs et les articulations. Les parties du corps principalement touchées sont :

Les **mains**, les **doigts** et le **poignet**, le **coude**, l'**épaule** et le **cou**.  
Elles concernent également les pathologies du **dos** et des **genoux**.



**96% des maladies professionnelles reconnues concernent des affections péri-articulaires.**

# Programme TMSpro V2

---

## Déroulement du programme TMSpro V2

Face à ce risque spécifique, la CRAM a décidé de mettre en œuvre deux programmes de prévention des TMS

### **TMS PROS V1 : de 2014 à 2017**

- Actions spécifiques sur les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS)

### **TMS PROS V2 : de 2020 à 2022**

- Poursuites des actions spécifiques sur les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS)

47 hypermarchés, 77 supermarchés, 16 entrepôts , 4 SDNH, 2 entrepôts MJB sont ciblés dans le cadre de ce second programme de prévention des TMS



# Programme TMSpro V2

## Déroulement du programme TMSpro V2

Face à ce risque spécifique, la CRAM a décidé de mettre en œuvre un second programme national de prévention des TMS : **TMS PROS V2 (2020 à 2022)**

Les Responsables Santé et QVT accompagnent les établissements à chaque étape du programme : *Rdv avec les contrôleurs CARSAT /CRAMif, Rédaction des documents nécessaires au passage des 4 étapes...*

Chaque étape fera l'objet d'une validation de la CARSAT ou de la CRAMif.



# Programme TMSpro V2

## Les magasins CSF du Programme National TMS Pros V2 2020-2022

Magasin	DO	Etape validée
Bourganeuf	Centre	Etape2
La Flèche	Centre	Etape3
Le Pechereau	Centre	Etape3
Saint Pourçain sur Sioule	Centre	Etape2
Saint yorre	Centre	Etape2
Clamart	IdF	Etape3
Guignes	IdF	Etape3
Jouy le moutier	IdF	Etape3
Limours	IdF	Etape3
Montreuil	IdF	Etape2
Paris St Ouen	IdF	Etape3
Pontault Combault	IdF	Etape3
Vernouillet	IdF	Etape1
Vincennes	IdF	Etape3
Voisins le bretonneux	IdF	Etape2

Magasin	DO	Etape validée
Annoeullin	Nord Est	Etape3
Aubigny en Artois	Nord Est	Etape3
Haillicourt	Nord Est	Etape3
Hesdin	Nord Est	Etape3
Lille La madeleine	Nord Est	Etape2
Llilers	Nord Est	Etape3
Marly	Nord Est	Etape3
Mercin et Vaux	Nord Est	Etape3
Bénodet	Ouest	Etape2
Bois Guillaume Bocquets	Ouest	Etape4
Buchy	Ouest	Etape2
Cany Barville	Ouest	Etape3
Chartres de Bretagne	Ouest	Etape3
Etrepagny	Ouest	Etape3
Guérande	Ouest	Etape3
Offranville	Ouest	Etape4
Pavilly	Ouest	Etape3

Magasin	DO	Etape validée
Amberieu en Bugey	Rhône-Alpes	Etape2
Belleville sur Saône	Rhône-Alpes	Etape3
Bonneville	Rhône-Alpes	Etape2
Jonage	Rhône-Alpes	Etape2
Tournus	Rhône-Alpes	Etape3
Montpellier Justice	SUD EST	Etape3
Pierrelatte	SUD EST	Etape3
Villevieille	SUD EST	Etape3
Beauzelle	SUD OUEST	Etape3
Colomiers	SUD OUEST	Etape3
Pibrac	SUD OUEST	Etape3
Toulouse Lombez	SUD OUEST	Etape3
Tournefeuille	SUD OUEST	Etape3

Poursuites des actions spécifiques sur les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) :



Sur les magasins ciblés TMS PROS V2, l'objectif est de réaliser les 4 étapes sur l'ensemble des magasins CSF à fin 2022. Toutefois, nous rappelons la difficulté de mise en œuvre des différentes étapes au vu du démarrage différé du programme par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie, prévu initialement sur la période 2019-2022.



# Programme TMSpro V2

## Etape 4

### Objectif du 2<sup>ème</sup> semestre




**Evaluation de la démarche de prévention des TMS**

Cet outil vous permet d'évaluer votre démarche de prévention des TMS et des lombalgies. A l'étape 1 de la démarche, cet outil d'auto-évaluation vous est proposé pour évaluer votre situation actuelle, notamment vis-à-vis des actions de prévention mises en œuvre dans votre entreprise.

A l'étape 4 de la démarche, cet outil vous permet d'évaluer votre progression et d'identifier les axes de progrès possibles.

Répondez aux quelques questions présentes sur les six onglets suivants, en commençant par l'onglet «**ENGAGEMENT DE LA DIRECTION**». Il suffit de choisir à l'aide de la liste déroulante, "OUI" ou "NON" pour chacune des dix questions.

L'onglet «**SYNTHESE**» est complètement automatique. Il vous présente une synthèse de vos réponses ainsi qu'une représentation graphique vous permettant d'identifier les axes de travail à améliorer en priorité (le vert correspond à une évaluation optimale tandis que le rouge pointe les aspects les plus critiques). Cette synthèse constitue un support aux échanges entre acteurs de la démarche.



Le diagramme illustre un cycle de quatre étapes :

- 1. En quoi suis-je concerné ?
- 2. Par quoi commencer ?
- 3. Amélioration continue
- 4. Quels résultats ?

Une flèche courbe relie l'étape 4 à l'étape 1, accompagnée du texte : "Vous anticipez et prévenez les nouveaux risques éventuels".

Engagement de la direction

Mise en œuvre d'une démarche

Recherche d'autonomie

Participation des salariés

Mise en œuvre des solutions

Recherche d'une prévention durable